



David Storms

Nature sans frontière !

David Storms, Stéphane Bocca et François Fourmy



David Storms

David Storms, François Fourmy et Stéphane Bocca : une équipe transfrontalière au chevet de la Lorraine

DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2008, NATAGORA ET LE CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS ŒUVRENT ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE ET UNE MEILLEURE PROTECTION DES RICHESSES NATURELLES DU BASSIN DE LA CHIERS, UN TERRITOIRE FRONTALIER ENTRE LORRAINE BELGE ET FRANÇAISE.

La Chiers et ses affluents forment un ensemble naturel aux biotopes variés, abritant une faune et une flore remarquables. Lézard des souches, rainette arboricole, agrion de Mercure... sont autant d'espèces emblématiques du patrimoine naturel transfrontalier. Mais cette richesse biologique est menacée par l'exploitation intensive des ressources naturelles, l'urbanisation et la simplification du paysage. Conscients de la nécessité de travailler à une échelle biologique cohérente, Natagora et le Conservatoire des Sites lorrains ont décidé d'unir leurs connaissances et leur savoir-faire par-delà la frontière franco-belge. Cette union a donné naissance, le 1er novembre 2008, au projet « INTERREG IVa Lorraine ». Il vise à mieux connaître, protéger et sensibiliser aux richesses naturelles du bassin de la Chiers.



Serrouville, un des sites français protégés dans le cadre du projet transfrontalier INTERREG IV a Lorraine



Olivier Mägen

Le plus grand des trois lézards wallons, le lézard des souches, n'est présent qu'en Lorraine où il subsiste dans un seul site majeur, le domaine militaire de Lagland-Stockem, près d'Arlon, et dans une quarantaine de petits sites presque tous situés au sud de la Semois.

Plusieurs espèces, un objectif : renforcer le maillage écologique

Le projet contribue en particulier à la conservation de plusieurs espèces qui font l'objet d'inventaires approfondis et de plans d'action spécifiques : le triton crêté, la rainette arboricole, l'agrion de Mercure, la chouette chevêche, le grand murin et les petit et grand rhinolophes. Ces espèces ont été choisies parce que la protection et la restauration de leurs milieux de vie améliorent la qualité biologique du paysage dans son ensemble. En protégeant l'habitat de ces quelques espèces aux exigences particulières, c'est tout le maillage écologique que l'on améliore. Et puis, il faut l'avouer, elles ont ce côté charismatique qui en fait d'excellentes ambassadrices auprès du grand public !

Une diversité d'actions au service de la biodiversité

Des inventaires de terrain aux travaux de restauration écologique, en passant par l'aménagement de gîtes à chauves-souris ou l'organisation de journées d'échanges, les actions se suivent et ne se ressemblent pas ! Elles s'imbriquent pourtant étroitement pour former un projet cohérent. L'ambition est d'aborder les enjeux de conservation du patrimoine naturel du bassin de la Chiers dans leur globalité. Les populations d'espèces cibles du projet ont fait l'objet d'inventaires approfondis, constituant la base des plans d'action qui leur sont dédiés. Les sites d'intérêt biologique majeur ont également été recensés.

David Storms



Les mares creusées dans le cadre du projet permettent d'améliorer la connectivité paysagère pour de nombreuses espèces.



Lors d'une visite transfrontalière à Maaseik

David Stormis

Les échanges transfrontaliers au bénéfice de la conservation du Petit Rhinolophe

Le 9 février 2010, une petite équipe franco-belge de chiroptérologues (spécialistes des chauves-souris) franchit la Manche pour découvrir les aménagements de gîtes à petit et grand rhinolopes réalisés par le Vincent Wildlife Trust en Angleterre et au Pays de Galles. Le petit rhinolophe, un des mammifères les plus menacés en Wallonie, figure parmi les espèces protégées par le projet INTERREG IVa Lorraine.

De retour au pays (ou plutôt aux pays !) l'équipe du projet, avec l'aide de Plecotus, se met au travail pour aménager plusieurs bâtiments de part et d'autre de la frontière franco-belge. Parmi ceux-ci, le grenier d'une ferme abrite quelques petits rhinolopes : une hot box y est installée en fin d'hiver pour offrir aux futurs occupants chaleur, obscurité et quiétude.

L'été suivant, la visite du grenier est un peu décevante : deux petits rhinolopes sont présents dans le grenier mais n'occupent pas la hot box. Patience, on n'installe pas son campement dans une boîte de conserve du jour au lendemain. Le 15 juin 2011, la deuxième visite est très encourageante : non seulement les deux petits rhinolopes se sont installés dans la hot box, mais ils la partagent avec un grand murin !

Ces premiers résultats positifs font déjà souhaiter l'arrivée de l'été 2012 pour une prochaine visite. Pour combler cette impatience, le projet INTERREG IVa Lorraine, avec l'aide du DNF, s'est lancé dans une autre aventure : la conversion complète d'une maison de deux étages, avec cave et grenier, en gîte à chauves-souris ! Affaire à suivre.



David Stormis

La hot box : une technologie adaptée apprise lors d'échanges Outre-Manche

Parallèlement aux inventaires, des démarches d'acquisition de terrains et de conclusion de baux ou de conventions sont entreprises des deux côtés de la frontière. Ces terrains bénéficient ensuite de la rédaction de plans de gestion et, lorsque leur état de conservation le nécessite, de la mise en œuvre de travaux de restauration. Le projet contribue également à établir un réseau paysager utile à de nombreuses espèces par le creusement ou la restauration de mares, la plantation de haies ou la création de vergers d'arbres à hautes tiges. Pour aider certaines espèces à faire face à la crise du logement, des gîtes à la mesure de leurs exigences leur sont proposés. Des nichoirs sont installés pour la chouette chevêche et des gîtes de reproduction sont aménagés pour les chauves-souris dans les bâtiments où leur protection et leur tranquillité sont assurées à long terme.

Pour assurer la pertinence des actions et réflexions, et afin d'en faire bénéficier d'autres acteurs de la conservation de la nature, des journées d'échanges transfrontaliers sont régulièrement organisées. Enfin, la préservation du patrimoine naturel étant une responsabilité collective, le projet multiplie les actions de sensibilisation vers un large public. Que ce soit via des dépliants, des affiches, ou des animations, le message diffusé est clair : notre patrimoine naturel mérite le respect !

La plantation d'un verger : une action de conservation et de sensibilisation



Michaël Baudry

Le projet porte ses fruits

Les inventaires des populations d'espèces cibles et des habitats naturels ont permis la récolte de quelque 5.000 données biologiques, parmi lesquelles 96 nouvelles stations de triton crêté, 19 de rainette arboricole, 62 d'agrion de Mercure et 40 de chouette chevêche. D'autres informations, glanées çà et là, ont par ailleurs offert quelques belles surprises au niveau des chauves-souris. La plus marquante reste sans conteste la découverte très récente d'une colonie de reproduction de 200 à 300 grands murins.

Ces nouvelles données, additionnées aux connaissances existantes, ont permis d'entreprendre de vastes actions de sauvegarde : la protection de 50 hectares de sites d'intérêt biologique par acquisition, 30 hectares par convention et 14 hectares par bail de longue durée. Parmi les sites protégés les plus remarquables, citons 18 hectares de pré maigre de fauche à Latour (B), 26 hectares de prairie et pelouse calcaire à Baslieux (F) ou encore 10 hectares de marais à Thonnelle (F). Sur plusieurs sites, des travaux de restauration écologique sont en cours. En plus de

*L'agrion de Mercure,
extrêmement rare en Belgique,
est encore bien présent dans
le bassin de la Chiers.*

Stéphane Bocca



la protection de ces sites remarquables, le projet a permis la création de 15 mares (25 mares supplémentaires sont prévues), la plantation de 2 kilomètres de haies et de 10 vergers à hautes tiges, l'aménagement de 5 gîtes à chauves-souris et la pose de 20 nichoirs à chouette chevêche.

Parallèlement à ces actions concrètes, l'accent a également été mis sur les échanges d'expériences et la sensibilisation. Le projet a permis l'organisation de 5 journées ou séjours d'échanges (voir encadré) et d'une vingtaine d'activités tous publics. La publication d'articles et la diffusion d'un dépliant, d'une affiche et de topoguides permettent également de toucher un large public.

Toutes les actions seront poursuivies jusqu'à la fin du projet INTERREG IVa Lorraine, le 30 avril 2012. Au-delà de cette date, la dynamique d'échanges et de partenariat transfrontaliers construite au fur et à mesure du projet perdurera certainement pour produire ses effets à long terme. Le patrimoine naturel du bassin de la Chiers le mérite !

 www.interreg-lorraine.eu

Le programme INTERREG IV

INTERREG est un programme de coopération territoriale européenne. Le programme en cours est le quatrième du nom (IV) et concerne la période 2007-2013. Son volet « a » vise à développer la coopération entre zones frontalières contiguës, notamment dans la Grande Région, une entité géographique comprenant la Sarre, la Lorraine, le Grand Duché de Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie.

Moins connu que le programme LIFE, le programme INTERREG offre pourtant de réelles opportunités d'action en conservation de la nature. Dans ce domaine, un projet INTERREG s'apparente d'ailleurs à un projet LIFE, à la différence près qu'il agit de manière transfrontalière et n'est pas limité géographiquement aux sites Natura 2000.



Appel à (micro)projets !

Le programme INTERREG IV comprend également un fonds « micro-projets ». Afin d'intensifier les contacts transfrontaliers, il finance des projets d'échanges naturalistes, mais également culturels ou sociaux. Spécialement conçu pour les petites structures, il permet à tout le monde de s'impliquer. Attention, l'appel à projets se clôture le 30 septembre 2011 !

Plus d'infos : <http://www.interreg-fwvl.eu>
(« espace projets », puis « fonds Micro-projets »)